

# Stratégie énergétique 2050 – l’erreur du siècle en matière de politique économique ?

## Une analyse institutionnelle et économique

### Version condensée

La *Stratégie énergétique 2050* veut à la fois faire sortir la Suisse du nucléaire et satisfaire les strictes visées de réduction du CO<sub>2</sub>. Nos cinq réacteurs nucléaires livrent actuellement 25 TWh par an, soit 40% de l’électricité suisse. Du fait de leur arrêt, il va se dessiner une lacune potentielle d’approvisionnement qui devrait en grande partie être comblée par de l’électricité d’origine photovoltaïque, éolienne ou géothermique. Ces nouvelles sources d’énergie ont fourni en 2013 quelque 0,6 TWh et devraient produire 20 TWh en 2050. Le solde de cette lacune devrait être comblé, du côté de la fourniture, par des centrales à gaz ou par des importations et, du côté de la demande, par de rigoureuses mesures d’économie.

La présente Étude analyse la faisabilité technique, économique et institutionnelle de cette transition énergétique. Elle arrive aux conclusions suivantes :

- **La *Stratégie énergétique 2050* repose sur des bases de décision lacunaires ou scientifiquement infondées. Elle ne saurait porter le titre de « Stratégie ».**  
Ses conséquences négatives – des prix de l’énergie et des coûts externes fortement en hausse, une stabilité en baisse du système électrique, une dépendance accrue envers l’étranger, une capacité de concurrence internationale érodée – vont se manifester peu à peu lorsque la restructuration du système se sera largement développée et ne pourra être corrigée qu’à des coûts énormes (dépendance de la voie suivie, investissements irréversibles).
- **La *Stratégie énergétique 2050* doit impérativement être stoppée et fondamentalement retravaillée. Il n’y a pas urgence d’adopter maintenant cette « Stratégie ».**  
Il faut absolument éviter de porter ici ou là de menus correctifs aux propositions du Conseil fédéral. Cela ne pourrait qu’aboutir à créer des problèmes au prix de grands efforts, des problèmes qui n’auraient pas surgi sans cette décision erronée de départ.

### Une économie planifiée avec des conséquences imprévisibles

Pour ce qui est de la production d’électricité, les nouvelles sources d’énergie renouvelables sont la cause d’émissions de CO<sub>2</sub> supérieures à celles du nucléaire. Plus du courant nucléaire sera remplacé par du courant renouvelable, plus il y aura de CO<sub>2</sub> et plus il faudra économiser aussi bien dans la consommation d’électricité que dans celle des carburants et des combustibles fossiles (transport, industrie, technique du bâtiment) en vue de satisfaire les buts d’émission. C’est pourquoi la *Stratégie énergétique 2050* recourt à tout un bouquet de mesures financières, de prescriptions et d’interdictions en vue d’encourager l’efficacité énergétique et de brider la consommation d’énergie. Dès 2020 les mesures d’encouragement devraient faire place à des mesures d’incitation.

Les coûts économiques attendus et les effets redistributifs que l'on peut attendre du premier paquet de mesures sont en grande partie inexplorés. Des analyses qualitatives montrent que certaines mesures constitueraient un rationnement inefficace de l'énergie avec probablement de gravissimes conséquences au niveau de l'économie nationale. Et l'on ne peut même pas spéculer sur les répercussions des futures mesures d'incitation parce que leur conception est encore dans une « *black box* ». Il semble cependant que les ordres de grandeur soient carrément absurdes : en 2050, par exemple, une taxe de plus d'un millier de francs par tonne de CO<sub>2</sub> sera nécessaire (alors que la valeur actuelle des certificats y relatifs dans l'UE est actuellement de moins de 10 francs).

### **Des coûts supplémentaires énormes associés aux nouvelles énergies renouvelables**

Notre Étude montre que le recours au photovoltaïque, à l'éolien et à la géothermie dans le contexte de la *Stratégie énergétique 2050* exigerait des investissements dans des installations et des investissements supplémentaires, liés au système dans l'extension et la complexité du réseau, et dans le stockage, de bien plus de 100 milliards de francs. Cette estimation assez conservatrice prend en considération le fait que le photovoltaïque et l'éolien nécessitent une puissance installée d'environ dix - respectivement six fois plus élevée que le nucléaire pour fournir la même production annuelle d'électricité. Ce faisant, il faudra aussi pouvoir stocker les excédents d'électricité pendant les phases de pleine charge. Et cela moyennant des coûts supplémentaires pour le consommateur avec des prix et des taxes plus élevés, alors que le remplacement des anciennes centrales nucléaires par des centrales de nouvelle génération serait possible à un tiers de ces coûts d'investissements. L'étude examine aussi de façon détaillée les fondements techniques et économiques qui, dans la mise en place de la *Stratégie énergétique 2050*, pourraient s'avérer extrêmement coûteux. Le soleil et le vent ne seront jamais commercialisables à long terme dans les conditions climatiques que l'on connaît en Suisse. Plus on développera ces sources d'énergie, plus faible sera leur rentabilité économique dans l'ensemble du système énergétique. Au lieu de diminuer progressivement, la rallonge financière se transformera en une augmentation permanente des besoins de subventions avec des conséquences gravissimes pour l'hydro-électricité.

### **Des coûts externes négligés**

Dans la *Stratégie énergétique 2050*, les coûts externes sont aussi négligés. Il s'agit d'atteintes générales portées à la collectivité dans le domaine de la protection du patrimoine naturel et culturel ou du bruit et de la pollution causée par la construction, l'exploitation, le démantèlement et le traitement des déchets des nouvelles énergies renouvelables. À vrai dire, de telles atteintes pourraient finalement saper l'acceptation de l'expansion prévue par les personnes concernées et la mise en œuvre de la stratégie pourrait être globalement remise en question. Les faits et les chiffres suivants indiquent que les coûts externes de la *Stratégie énergétique 2050* au pays du tourisme suisse seraient élevés et atteindraient de larges parties de la population.

- Les installations photovoltaïques pourraient accaparer des surfaces de toit ou au sol de 70 à 150 km<sup>2</sup>, soit une aire équivalant à 10'000 à 20'000 terrains de football ;
- Pour l'énergie éolienne, plus de 1'400 éoliennes seraient nécessaires, soit une enfilade d'éoliennes sur 600 km de long ;
- La capacité des installations de pompage-turbinage en Suisse devrait être à peu près doublée.

Les considérations relatives à l'intégration des coûts externes aboutissent à la constatation que déjà les seuls coûts évaluables de la *Stratégie énergétique 2050* seraient extrêmement élevés – au moins en comparaison avec les coûts de nouvelles centrales nucléaires. En outre et vraisemblablement, les

coûts externes non encore étudiés et les conséquences économiques nationales devraient s'avérer eux aussi importants.

### **La sécurité d'approvisionnement en danger**

La production décentralisée qui va de pair avec la *Stratégie énergétique 2050* pénaliserait la sécurité d'approvisionnement. Cela tient à la plus grande complexité du système (flux de courant et réglages bidirectionnels à tous les niveaux de tension du réseau, problématique du stockage, augmentation du nombre d'acteurs, entre autres...). Des points d'interrogation sur la sécurité d'approvisionnement se profilent aussi à cause d'une dépendance accrue des importations. Cette dernière ne poserait pas de problème actuellement, mais cela peut changer d'ici à 2050.

La sécurité d'approvisionnement, selon la Constitution, prévoit qu'à tout instant du courant électrique en suffisance doit être disponible et à un prix favorable. La *Stratégie énergétique 2050* ferait pour ainsi dire rétrograder ce mandat constitutionnel d'une 1<sup>ère</sup> à une 3<sup>e</sup> priorité, sans légitimité politique suffisante (décision du Parlement et non pas du Peuple). La sortie du nucléaire (vraisemblablement une interdiction de technologie contraire à la Constitution) et la politique climatique (avec des éléments de planification étatique pour le moins discutables) prendraient la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> place. Un tel changement de paradigme –

**abandon de la satisfaction de la demande conforme aux besoins, et  
passage à une adaptation forcée des besoins à une offre restreinte –**

ne doit pas advenir sans une votation populaire.

### **Autres incompatibilités institutionnelles**

La présente Étude évoque toute une série d'autres collisions institutionnelles probables que la *Stratégie énergétique 2050* peut provoquer avec d'autres projets et objectifs. Par exemple, il n'est pas expliqué comment la libéralisation du marché prévue à l'intérieur du pays sera compatible avec la mise en application de la *Stratégie énergétique 2050*. Quel rôle la concurrence peut-elle encore jouer si l'État planifie et fixe pratiquement tous les paramètres, tant du côté de l'offre que de celui de la demande ? Cette question prend encore plus d'importance dans le contexte de l'accord Suisse-Union Européenne sur l'électricité. Le Conseil fédéral ne manque aucune occasion de souligner l'importance de l'intégration de la Suisse dans le marché intérieur de l'énergie de l'UE pour ce qui a trait à la sécurité d'approvisionnement. Or, si la Suisse était complètement immergée dans le marché intérieur de l'énergie de l'UE, elle ne pourrait même plus réaliser les objectifs d'autarcie de la *Stratégie énergétique 2050* dans la forme prévue. L'énergie électrique, dans une économie de marché, n'est produite que là où cela est possible au moindre coût. Concernant l'énergie électrique de ruban, cela ne serait le cas que pour très peu d'installations en Suisse, et certainement pas avec des sources d'énergie fluctuantes comme le soleil et le vent, pour lesquelles la valorisation en ruban ne peut se faire qu'avec des coûts supplémentaires élevés. Ce n'est pas avec des aides étatiques que les efforts vers l'autarcie pourront être sauvés. La *Stratégie énergétique 2050* ne pourrait être réalisée, dans un marché libéralisé et ouvert à l'international, qu'au prix de concessions massives.